

ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

● Accord de confidentialité mutuel

Étude de marché et rapport

**PARTIE A — PARTIE
DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE****Numeris Insights**80 Pine St, New York, NY 10005,
United States**PARTIE B — PARTIE
DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE****Brambleton Consumer Goods**225 Liberty St, New York, NY 10281,
United States

Le présent accord mutuel de non-divulgence régit l'échange d'informations confidentielles entre les parties désignées ci-dessous pendant qu'elles évaluent l'opportunité qui y est décrite.

N° D'ACCORD DE
CONFIDENTIALITÉ**NDA-2026-
0064**DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR**26 janvier
2026**

ÉMIS LE

8 janvier 2026

DROIT APPLICABLE

**État de
New York,
États-Unis****Numeris Insights LLC**

Confidentiel — préparé pour Brambleton Consumer Goods. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

EN BREF



ACCORD DE CONFIDENTIALITÉ

POUR SIGNATURE

NDA-2026-0064

N° DE CONTRAT

NDA-2026-0064

PARTIES

**Numeris
Insights et
Brambleton
Consumer
Goods**DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR**26 janvier 2026**

DURÉE

10 semaines

DROIT APPLICABLE

**État de
New York,
États-Unis**

STATUT

Pour signature

EN BREF

● La structure de cet accord**DATE D'ENTRÉE
EN VIGUEUR****26 janvier 2026**La date à partir de laquelle la
divulcation peut commencer**DURÉE****10 semaines**La confidentialité survit à
l'expiration**OBJET****Étude de marché et
rapport**Une étude de marché à
l'échelle de la catégorie et
un rapport infographique
destiné aux investisseurs
pour le prochain lancement
de produit de Brambleton.**DROIT APPLICABLE**

État de New York, États-Unis

Comté de New York, New York

PARTIES

Deux

Numeris Insights et Brambleton
Consumer Goods

01



Objet et contexte

Brambleton Consumer Goods s'apprête à entrer sur une nouvelle catégorie de produits, et le conseil d'administration ne débloquent pas le financement de lancement sur la seule base d'opinions internes. La mission de Numeris Insights est de transformer trois années de données de catégorie éparpillées et anecdotiques en une lecture unique, défendable et prête pour le conseil, de la taille du marché et de la demande des consommateurs.

● Préambule



L'équipe interne de Brambleton a mené trois études de catégorie précédentes sur autant d'années, chacune avec une méthodologie différente et sans vision unifiée — laissant la direction sans un chiffre unique que le conseil d'administration accepterait pour une décision de budget de lancement. La catégorie elle-même évolue également rapidement, et des données obsolètes risquent soit un lancement sous-dimensionné, soit un conseil d'administration sur la défensive qui bloque toute l'initiative.

Numeris Insights propose une mission de recherche de dix semaines : une enquête quantitative auprès de plus de 1 000 répondants, une analyse concurrentielle des principaux acteurs de la catégorie, un modèle de dimensionnement du marché avec une prévision sur trois ans, et une segmentation des acheteurs — livrés à la fois sous forme d'un rapport écrit rigoureux et d'un jeu unique de diapositives infographiques destiné au conseil d'administration. Les sections suivantes présentent l'approche, les livrables, le calendrier et l'investissement.

**PARTIE A — PARTIE
DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE****Numeris Insights**

Numeris Insights LLC · EIN 13-4720856

80 Pine St, New York, NY 10005,
United States

research@numerisinsights.com · +1 646
555 0193 · numerisinsights.com

**PARTIE B — PARTIE
DIVULGATRICE ET DESTINATAIRE****Brambleton Consumer Goods**

Brambleton Consumer Goods, Inc.

225 Liberty St, New York, NY 10281,
United States

c.whitfield@brambletoncg.com · +1 212
555 0177

Conditions de l'accord



1. Définition des informations confidentielles

« Informations confidentielles » désigne toute information non publique divulguée par une partie (la « Partie divulgatrice ») à l'autre (la « Partie destinataire »), que ce soit oralement, par écrit ou sous toute autre forme, qui est désignée comme confidentielle ou qu'une personne raisonnable comprendrait comme confidentielle compte tenu de sa nature et des circonstances de la divulgation. Cela inclut, sans s'y limiter, les informations techniques, commerciales, financières et opérationnelles, les plans de produits, les tarifs, les listes de clients et la stratégie commerciale.

Les informations confidentielles comprennent également l'existence et le contenu du présent accord, ainsi que le fait que Numeris Insights et Brambleton Consumer Goods sont en discussions concernant l'objet visé.

2. Obligations de la partie destinataire

La Partie destinataire utilisera les informations confidentielles uniquement aux fins de l'Objet et ne les divulguera à aucun tiers sans le consentement écrit préalable de la Partie divulgatrice. La Partie destinataire protégera les informations confidentielles en faisant preuve au moins du même degré de diligence qu'elle applique à ses propres informations d'importance similaire, et en aucun cas d'un degré de diligence inférieur à ce qui est raisonnable.

La Partie destinataire ne peut divulguer les informations confidentielles qu'à ses employés, dirigeants et conseillers professionnels qui ont besoin d'en connaître aux fins de l'Objet et qui sont liés par des obligations de confidentialité au moins aussi protectrices que celles du présent accord. La Partie destinataire demeure responsable de toute violation commise par ces personnes.

3. Exclusions

Les obligations du présent accord ne s'appliquent pas aux informations dont la Partie destinataire peut démontrer qu'elles : (a) étaient légalement en sa possession avant la divulgation, sans obligation de confidentialité ; (b) sont ou deviennent publiquement accessibles autrement que par un manquement de la Partie destinataire ; (c) sont légalement reçues d'un tiers sans restriction ; ou (d) sont développées de manière indépendante par la Partie destinataire sans utilisation ni référence aux informations confidentielles.

Si la Partie destinataire est tenue par la loi, un règlement ou une décision de justice de divulguer des informations confidentielles, elle peut le faire à condition, dans la mesure légalement permise, d'en informer rapidement la Partie divulgatrice et de lui apporter une assistance raisonnable pour obtenir un traitement protecteur.

4. Durée et survie

Le présent accord prend effet à la date d'effet et se poursuit pendant la durée indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trente (30) jours. La résiliation ne dégage aucune des parties des obligations nées avant la résiliation.

Les obligations de confidentialité de la Partie destinataire survivent à la résiliation ou à l'expiration et se poursuivent pendant trois (3) ans par la suite, à l'exception des obligations relatives aux informations constituant un secret commercial, qui se poursuivent aussi longtemps que ces informations demeurent un secret commercial au regard du droit applicable.

5. Restitution ou destruction des documents

Sur demande écrite de la Partie divulgatrice, ou à la résiliation ou à l'expiration du présent accord, la Partie destinataire restituera rapidement, ou, au choix de la Partie divulgatrice, détruira toutes les informations confidentielles en sa possession ou sous son contrôle, ainsi que toutes les copies, notes et documents dérivés, et certifiera par écrit, sur demande, cette destruction, signée par un responsable habilité.

La Partie destinataire peut conserver une copie d'archive uniquement pour se conformer aux exigences légales ou réglementaires de conservation, ou des copies conservées dans le cadre de sauvegardes électroniques de routine, à condition que ces documents conservés restent soumis aux obligations de confidentialité du présent accord.

6. Recours et mesures injonctives

demander une injonction ou toute autre réparation équitable, sans avoir à fournir de caution, en plus de tout autre recours disponible en droit ou en équité.

Le présent accord n'accorde aucune licence ni aucun droit de propriété sur les informations confidentielles, ni aucune obligation d'engager une relation d'affaires ultérieure. Chaque partie conserve tous les droits sur ses propres informations confidentielles.

DROIT APPLICABLE

État de New York, États-Unis

JURIDICTION

Comté de New York, New York

En signant ci-dessous, chaque partie accepte d'être liée par les termes du présent Accord de confidentialité mutuel à compter de la date d'effet. Le présent accord peut être signé en plusieurs exemplaires, y compris par signature électronique, chacun étant réputé constituer un original.

**POUR NUMERIS INSIGHTS****Numeris Insights**

Signataire autorisé

Date

**POUR BRAMBLETON
CONSUMER GOODS****Carla Whitfield**

VP, Stratégie de catégorie

Date

 **Numeris Insights — Service juridique**

80 Pine St, New York, NY 10005, États-Unis

research@numerisinsights.com · +1 646 555 0193

· numerisinsights.com

Numeris Insights LLC · EIN 13-4720856